

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Projet #YABISO

Dan Gertler confirme le lancement de Yabiso SA

- Yabiso, qui signifie "C'est à nous" en lingala, est le nouveau véhicule financier inspiré par la vision de Dan Gertler pour permettre pour la première fois au peuple de la RDC de participer directement à la richesse minière du pays ;

- Yabiso détiendra 30 % du flux de redevances de Metalkol. Les actions de Yabiso seront ensuite mises à la disposition du peuple de la RDC pour être achetées en 2021, à la même valeur que celle à laquelle Multree SASU (une société liée au Gertler Family Trust) a acquis pour la première fois le flux de redevances, ce qui en fait un véritable partenariat ;

- Yabiso devrait être opérationnel et obtenir une licence complète au cours du premier trimestre 2021, les premiers dividendes étant versés aux investisseurs au cours du deuxième trimestre de la même année ;

- Yabiso sera gérée de manière transparente par une direction professionnelle et un conseil d'administration indépendant, et sera entièrement contrôlée par des auditeurs indépendants.

Lundi 04 Janvier 2021, Kinshasa, RDC : Le 16 novembre 2020, Dan Gertler a annoncé son intention de lancer un moyen innovant, jamais essayé auparavant, afin que le peuple de la RDC puisse participer directement à la richesse minière du pays. Depuis lors, Dan Gertler et son équipe travaillent à faire de sa vision une réalité. Aujourd'hui, il est ravi de pouvoir faire le point et annoncer le lancement de Yabiso SA ("Yabiso").

Yabiso, qui signifie "c'est à nous" en lingala, sera une "Société Anonyme faisant appel public à l'épargne", réglementée par les lois congolaises en la matière. 30 % du flux de redevances du projet Metalkol (acquis de la Gécamines en juin 2017 pour un total de 83 millions de dollars) seront transférés dans ce véhicule financier à prix coûtant, ce qui en fait un véritable partenariat.

Après que le mécanisme et la gouvernance aient été mis en place suivant les réglementations congolaises, tout ressortissant de la RDC qui souhaite participer au futur flux de redevances acquis par Yabiso pourra acquérir des parts de Yabiso, à partir d'un investissement minimum de 50 € jusqu'à 10 000 €. Les candidats seront soumis à un processus de sélection rigoureux, afin de limiter la participation aux citoyens congolais individuels ; elle n'est pas ouverte aux entreprises, aux hommes politiques ni aux régulateurs.

Dan Gertler est conscient du fait que pour de nombreux Congolais, ce type d'investissement sera au-dessus de leurs moyens, même à des niveaux peu élevés. Il lance donc un mécanisme qui permettra aux investisseurs de bénéficier d'un prêt sans intérêt ("le Prêt") pouvant aller jusqu'à 100% de la valeur des actions émises. Le Prêt sera remboursable par Yabiso à partir du flux de royalties, avec une période de grâce de 5 ans.

La perspective est de mettre en place les accords réglementaires d'ici la fin du premier trimestre 2021, après quoi les souscriptions seront ouvertes. L'objectif est que les redevances soient payées au cours du deuxième trimestre, ou dès que Yabiso aura obtenu l'approbation officielle des autorités réglementaires.

Dan Gertler réfléchissait depuis longtemps à la manière dont la population de la RDC pouvait davantage tirer profit du secteur minier à titre individuel. Ayant passé la majeure partie de son temps en RDC au cours des 20 dernières années, Dan Gertler reconnaît que les grands investissements génèrent une richesse importante pour la RDC sous la forme d'impôts, de redevances, d'emplois et d'autres avantages liés à l'industrie des ressources minières, mais qu'ils profitent rarement directement à la population de la RDC. Au cours des dix dernières années, il a examiné différents moyens d'accroître la participation individuelle dans ce secteur. Cependant, les options sont malheureusement restées extrêmement limitées, alors que le flux de redevances de Metalkol semble prêt à commencer à payer des redevances ; il y a vu une opportunité de mettre en œuvre sa vision et a décidé de prendre des mesures proactives.

Ce faisant, Dan Gertler offre au public congolais une toute nouvelle possibilité de participer directement à une opération minière. C'est une opportunité qui n'a jamais existé auparavant. C'est plus qu'un geste philanthropique. C'est une tentative de Dan Gertler pour révolutionner l'industrie des ressources en RDC. Il espère que ce sera le début d'une nouvelle ère d'investissements participatifs dans le secteur minier de la RDC. Il reste un grand nombre de défis à relever pour compléter l'enregistrement de Yabiso et surmonter les différents obstacles réglementaires, mais Dan Gertler et son équipe travaillent dur pour relever ces défis au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

La gestion de Yabiso sera totalement transparente, professionnelle et indépendante, régie par les lois de l'OHADA ainsi que celles congolaises, avec un conseil d'administration indépendant et la mise en place d'audits annuels indépendants. Un site web Yabiso et des comptes sur les réseaux sociaux ont été créés avec de nouvelles mises à jour et d'autres annonces qui seront faites en temps utile.

Dan Gertler a déclaré :

"Je suis conscient de la critique selon laquelle les bénéficiaires de l'industrie minière en RDC peuvent échapper à ceux pour qui les bénéficiaires devraient être les plus clairs. En l'absence d'un marché boursier en RDC, et sans possibilité de co-investissement dans une quelconque opération, les options pour le Congolais ordinaire sont extrêmement limitées. Ce n'est pas normal. J'agis maintenant et j'espère qu'en agissant ainsi, j'amorcerai une nouvelle approche de l'investissement en RDC. Cela permet aux Congolais ordinaires de participer directement à ce que nous espérons tous être un projet d'investissement réussi et innovant. Investir en RDC est risqué. L'acquisition du flux de redevances de Metalkol en 2017 était elle-même risquée. Mais grâce au travail acharné des équipes sur le terrain, et à un environnement de marché plus favorable, la mine est maintenant en mesure de commencer à payer des redevances, elle a maintenant conclu l'accord de paiement anticipé à la Gécamines. Je suis honoré que Yabiso soit la première occasion pour les Congolais de participer directement à la richesse minière de la RDC. Je reconnais qu'il y a encore beaucoup de questions sur cette nouvelle opportunité et comme nous nous approchons du lancement officiel, je suis confiant que nous pourrions certainement y répondre".

Contexte de l'acquisition par Dan Gertler du flux de redevances de Metalkol

Dan Gertler (par l'intermédiaire d'une société enregistrée en RDC appelée Multree Ltd.) a acheté le flux de redevances de la Gécamines provenant du projet de résidus de cuivre et de cobalt de Metalkol pour 83 millions de dollars en juillet 2017 (y compris un paiement anticipé de 28 millions de dollars effectué par Metalkol à la Gécamines avant l'achat par Multree). La redevance a été évaluée sur la base d'un calcul standard de la valeur actualisée nette, conformément aux normes du secteur.

Multree n'a reçu aucune redevance depuis l'acquisition du flux en 2017 : toutes les redevances calculées ont été utilisées pour réimprimer les avances faites et aucun paiement n'est prévu avant 2021.

Il est important de noter que les sociétés dont il est question ici ne sont pas détenues par Dan Gertler, mais plutôt par un trust. La structure du trust a été construite au profit de la famille de M. Gertler. Le rôle de M. Gertler en ce qui concerne le trust est celui d'un consultant. En conséquence, M. Gertler ne peut pas contrôler unilatéralement les actions des sociétés, mais peut seulement les conseiller sur la ligne de conduite à adopter. Par conséquent, toute déclaration faisant référence aux mesures que M. Gertler a prises ou prendra doit être comprise, dans le contexte de cette structure fiduciaire, en sa capacité de consultant. Par exemple, toute déclaration faisant référence aux "sociétés de M. Gertler" doit être comprise comme faisant référence aux sociétés détenues par le trust qu'il conseille.

Contact :
marketing@yabiso.cd
www.yabiso.cd

 **@YabisoRdc**